

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE MAZAMET

AUTORISATION DE TRAVAUX SUR UN ERP n° AT 081 163 26 00005	
<i>Date de dépôt</i>	16/04/2026
<i>Demandeur</i>	CARREFOUR PROXIMITE FRANCE
<i>Nature des travaux</i>	Réaménagement d'un local commercial
<i>Terrain</i>	7 place Gambetta
<i>Parcelle(s)</i>	AB0001
<i>Classement ERP</i>	Type M 5^{ème} Catégorie

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le 05/06/2026
ID : 081-218101632-20260603-2026_ARR371-AI

ARRÊTÉ FAVORABLE

accordant une autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Établissement Recevant du Public (ERP) délivré par le Maire au nom de l'Etat

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU la demande susvisée ;

VU l'avis favorable avec prescriptions et recommandations de la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées en date du 19/05/2026, reçu en mairie le 28/05/26, ci-joint ;

VU l'avis favorable avec prescriptions de la sous-commission départementale de sécurité en date du 19/05/2026, reçu par courrier du 20/05/2026, en mairie le 26/05/2026, ci-joint ;

le Maire arrête :

Article 1 : décision

L'Autorisation de Travaux est **ACCORDÉE** pour le réaménagement du local commercial « CARREFOUR EXPRESS » sis 7 place Gambetta à Mazamet, sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2 : prescriptions

Les prescriptions des sous-commissions départementales de sécurité et d'accessibilité, ci-annexées, doivent être respectées.

MAZAMET, le 03 juin 2026.
Pour le Maire et par délégation,



Christophe MARTIN.
Conseiller Municipal Délégué.

2026- Arr 371

AT 081 163 26 00005